

Processus de reconnaissance d'une responsable d'un service de garde en milieu familial



Étape 1 :

Lettre d'intention que vous envoyez au Bureau coordonnateur, dans laquelle vous décrivez votre projet, vos expériences de travail ainsi que vos motivations.

Étape 2 :

S'il nous reste des places au permis, nous vous enverrons une « Demande de reconnaissance ». Vous devez retourner la demande de reconnaissance au BC dûment remplie, avec tous les documents demandés.

Étape 3 :

Dépôt de la demande avec les documents complétés. Une analyse de votre demande de reconnaissance sera effectuée par l'agente de conformité. Si votre dossier est retenu et selon les places disponibles, l'agente de conformité vous contactera afin de prendre rendez-vous pour l'entrevue.

Étape 4 :

Lors de l'entrevue, la candidate doit démontrer des aptitudes à communiquer et à établir des liens de sympathie réciproques avec les enfants ainsi qu'à collaborer avec les parents et le BC, avoir la capacité d'offrir un milieu de garde assurant la santé, la sécurité et le bien-être des enfants et avoir la capacité d'animer et d'encadrer des activités s'adressant aux enfants pour mettre en application le programme éducatif. L'entrevue sera effectuée à nos bureaux par l'agente de conformité ainsi qu'avec la directrice générale.

Étape 5 :

Si la démarche se poursuit, la visite de votre milieu physique sera effectuée par l'agente de conformité en collaboration avec la directrice générale.

Un rapport avec les modifications à effectuer et les suggestions émises sera préparé par l'agente de conformité. Vous recevrez ce rapport dans les jours suivants la visite.

Étape 6 :

Les entrevues du conjoint, de vos adolescents et de toute autre personne de plus de 14 ans qui habite ordinairement avec vous (s'il y a lieu) seront effectuées à nos bureaux par l'agente de conformité et la directrice générale.

Étape 7 :

Une deuxième visite de votre milieu physique, si nécessaire, sera effectuée afin de s'assurer que les modifications apportées à votre milieu le rendent conforme.

Étape 8 :

La demande de reconnaissance est soumise au conseil d'administration.

Étape 9 :

Si votre candidature est retenue, une trousse de départ vous sera remise et expliquée par l'agente de conformité et/ou l'agente de soutien pédagogique et technique ainsi qu'une copie de la Loi et ses Règlements sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

Étape 10 :

Une lettre d'acceptation de votre reconnaissance vous sera remise avec un avis de reconnaissance ainsi qu'une copie de l'agrément et les moyens que le BC entend prendre pour s'acquitter des obligations prévues à l'article 42 de la Loi.



Centre de la
petite enfance
de la Petite-Nation

Conditions à remplir



Pour obtenir une reconnaissance pour une période de trois ans, vous devez répondre à certaines exigences de formation et satisfaire aux conditions suivantes :

- ✓ être âgée d'au moins 18 ans et être autorisée à travailler au Canada;
- ✓ être en mesure d'être présente à votre service de garde durant les heures d'ouverture, sauf dans les cas où vous devez vous absenter occasionnellement ou en cas d'urgence;
- ✓ faire preuve d'aptitudes à communiquer et à établir des liens de sympathie réciproque avec les enfants;
- ✓ manifester des aptitudes à collaborer avec les parents et avec le bureau coordonnateur;
- ✓ Avoir la santé physique et mentale permettant d'offrir des services de garde aux enfants;
- ✓ avoir la capacité d'offrir un milieu de garde assurant la santé, la sécurité et le bien-être des enfants;
- ✓ disposer, dans votre résidence, de l'espace approprié au nombre et à l'âge des enfants reçus;
- ✓ fournir des services de garde dans une résidence privée où ne sont pas déjà fournis des services de garde;
- ✓ avoir la capacité d'animer et d'encadrer des activités s'adressant aux enfants pour mettre en application le programme éducatif;

Conditions à remplir (suite)

- ✓ être titulaire d'un certificat, datant d'au plus trois ans, attestant que vous avez réussi un cours de secourisme général d'une durée minimale de huit heures ou un cours d'appoint d'une durée minimale de six heures pour mettre à jour les connaissances acquises dans le cours de secourisme général.
Le cours de secourisme doit être adapté à la petite enfance et comprendre un volet sur la gestion de réactions allergiques sévères ou le cours d'appoint visant la mise à jour des mêmes connaissances;
- ✓ Si vous ne détenez pas un diplôme collégial ou universitaire portant sur la petite enfance, avoir réussi une formation de 45 heures dans les trois années précédant la demande de reconnaissance.
- ✓ être couverte par une police d'assurance responsabilité civile pour une somme d'au moins 1 000 000 \$ par sinistre. La garantie de cette police d'assurance doit s'étendre :
 - à vos activités de responsable d'un service de garde en milieu familial,
 - à celles de la personne adulte qui vous assiste,
 - à celles de vos remplaçantes;
- ✓ démontrer que vous-même et les personnes qui habitent votre résidence :
 - ne faites pas l'objet d'un empêchement ayant un lien avec les aptitudes requises et la conduite nécessaire pour la tenue d'un service de garde,
 - que ces personnes n'entraveront pas l'exercice de vos responsabilités,
 - que ces personnes ne présenteront pas un danger moral ou physique pour les enfants que vous entendez recevoir.

Les fonctions du bureau coordonnateur

Le bureau coordonnateur de la garde en milieu familial doit répondre aux besoins des responsables d'un service de garde en milieu familial et a pour fonctions :

- ✓ d'accorder les reconnaissances aux responsables;
- ✓ d'offrir un soutien pédagogique et technique sur demande;
- ✓ d'appliquer les mesures de surveillance prévues par règlement;
- ✓ de favoriser la formation et le perfectionnement continus des responsables;
- ✓ de répartir les places subventionnées;
- ✓ d'administrer les subventions destinées aux responsables et d'assurer la gestion des ententes et des autres documents nécessaires à l'administration des subventions;
- ✓ de maintenir un service centralisé d'information sur les services de garde en milieu familial;
- ✓ de traiter les plaintes des parents.

L'équipe du bureau coordonnateur

Directrice générale

Tanya Piché
direction@cpepetitenation.ca

Directrice adjointe à la pédagogie

Mélanie Poulin
pédagogie@cpepetitenation.ca

Agente de conformité

Catherine Boisvert
conformite@cpepetitenation.ca

Secrétaire-comptable

Suzanne Besson
secretaire@cpepetitenation.ca

381, rue Papineau
Papineauville (Qc) J0V 1R0
Téléphone : 819-427-6567
Sans frais : 1-866-757-6567
Télécopieur : 819-427-9569



Site Internet : www.cpepetitenation.ca



Processus de reconnaissance d'une responsable en service de garde en milieu familial

